HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge 440 280 162 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2014 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués, conformément à la loi et aux statuts, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du Conseil d'administration et présentation par le Conseil des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur le projet de délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2013 Fixation du dividende,
- Examen des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant,
- Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés en vertu des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 du Code du travail,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Nous vous rappelons que le présent rapport, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 (Article L.232-6 du Code de Commerce)

1.1.1 Evolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013

Nous vous rappelons que le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
- b) L'intermédiation du service Staffing.
- a) la Bourse des Services Informatiques met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes. Cette activité représente 22 % du chiffre d'affaires.
- b) le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver le profil adapté à leur besoin. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final.
 Cette activité représente 77 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros Staffing. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 11 521 331,61 € contre 12 963 787,33 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 11 %.

Cette baisse provient du ralentissement de l'activité 'Staffing' qui a été impactée par un contexte économique difficile ayant eu pour conséquences un ralentissement des process de décision, une pression sur les prix ainsi que des démarrages repoussés pour certains projets. Pour rappel, l'activité 'Staffing' permet aux clients finaux de trouver des ressources intellectuelles pour leurs besoins en prestation informatique.

La Bourse des Services Informatiques, l'activité d'origine d'HITECHPROS qui fonctionne par un système d'abonnements au site internet, quant à elle reste stable par rapport à l'année dernière. Cette offre, à destination des acteurs fournisseurs de prestations intellectuelles informatiques (SSII, Informaticiens Indépendants, Centres de Formation, Editeurs de Logiciels) leur permet notamment de développer leur business et d'optimiser leur taux d'inter-contrats.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques estimé à plus de 40 milliards d'euros par le Syntec.

Par ailleurs, en ce qui concerne les résultats, la Société affiche un résultat d'exploitation de 1 410 940,31 € avec une marge opérationnelle qui gagne 144 points de base par rapport à l'exercice 2012 et passe à 12,25 % du chiffre d'affaires. Cette amélioration de la marge a été possible grâce à un effort sur les coûts et à un effet mix favorable.

1.1.2 Progrès réalisés – difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013

Durant l'exercice 2013, la Société a maintenu une démarche commerciale active en présentant ses services et son modèle à de nouveaux clients et en étendant son activité, chez les clients existants, sur l'ensemble des départements informatiques. Cependant, en raison d'un contexte économique particulièrement malmené, Hitechpros a vu son chiffre d'affaires diminuer de 11 % sur l'exercice.

1.1.3 Autre événement important survenu au cours de l'exercice 2013

Cf. paragraphe 1.3 ci-après.

1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L225-100, alinéa 3 du Code de commerce, que la Société, étant donné son business model et le marché sur lequel elle intervient, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché informatique constituent le principal risque auquel la Société doit faire face. La situation financière est particulièrement saine. Dans le cadre de la mise en place de son programme de rachat d'actions, la Société a ouvert, en décembre, une ligne de crédit de 200 000 €, qui a par ailleurs été remboursée depuis.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs ont représentés respectivement 2 %, 11 % et 19 % des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2013, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représentés respectivement 8 %, 25 % et 37 % du chiffre d'affaires total.

1.3 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)

Il est rappelé que l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 13 décembre 2013 a autorisé le Conseil d'administration à faire acheter ses propres actions par la Société dans le respect des conditions définies aux articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers afin de :

- procéder à leur annulation ;
- couvrir les obligations au titre de stock-options ou d'attributions gratuite d'actions ;
- doter un contrat de liquidité;
- les conserver pour remise dans le cadre d'opérations de croissance externes.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil a :

- mis en œuvre un programme de rachat d'actions (« **PRA** ») et acquis un total de 182 608 actions Hitechpros pour un prix global de 1 112 698,39 €;
- affecté l'intégralité de ces 182 608 actions à l'objectif d'annulation.

Par suite et conformément à la loi, le Conseil d'administration du 28 février dernier a décidé :

- d'annuler les 182 608 actions acquises dans le cadre du PRA ; et
- en conséquence, de réduire le capital social d'un montant nominal de 73 043,20 euros.

Le capital social s'élève donc aujourd'hui à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune et représentant au 28 février 2014, un nombre total des droits de vote de 2 555 255 (cf communiqué du 28 février 2014).

1.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)

L'évolution du chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2013 montre clairement la direction du retour à la croissance puisque la baisse affichée au 1^{er} trimestre était de 18 % alors qu'elle passe à 1 % sur le 4ème trimestre.

De plus, la tendance constatée quant à l'amélioration de l'évolution du chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2013 se confirme en ce début d'année 2014 avec une augmentation de l'activité dès le mois de janvier.

L'objectif de la direction pour cette nouvelle année est donc de retrouver la croissance tout en conservant sa très bonne rentabilité.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

non parvenues : 323 903,67 euros échues entre le 1^{er} et le 15 janvier 2014 : 527 496,36 euros échues entre le 16 et le 31 janvier 2014 : 594 481,01 euros échues entre le 1^{er} et le 28 février 2014 : 437 681,19 euros échues après le 1^{er} mars 2014 : 24 696,91 euros

1.6 Informations financières et non financières

Conformément aux articles L225-100 alinéas 3 à 6 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment au paragraphe 2.2 ci-après.

1.7 Activités en matière de recherche et de développement (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)

Néant

1.8 Activités polluantes ou à risques (Article L.225-102-2 du Code de Commerce)

Néant

II. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS 2013 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

2.1 Compte de résultat

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 11 521 331,61 euros contre 12 963 787,33 euros l'exercice précédent, représentant une baisse de 11 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 11 597 727,46 euros contre 13 008 098,08 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 10 186 787,15 euros contre 11 606 171, 71 euros l'exercice précédent.

L'effectif moyen s'est maintenu à 19 personnes entre 2012 et 2013.

Le résultat d'exploitation enregistre une amélioration puisqu'il s'établit à 1 410 940,31 euros contre 1 401 926,37 euros l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier qui s'élève à 111 423,55 euros et du résultat exceptionnel de 26 440,60 euros, correspondant à une reprise sur provision et d'un impôt sur les sociétés de 541 041 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 007 763,46 euros en forte progression (+22 %) par rapport au bénéfice de 2012 qui s'établissait à 824 553,47 euros.

L'entreprise dégage pour l'exercice 2013 une marge d'exploitation de 12,25 % en hausse de 144 points par rapport à la marge de l'année dernière ainsi qu'une marge nette de 8,75 %, en hausse de 239 points de base.

2.2 Bilan

<u>Actif</u>

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 217 155 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 123 717,98 euros.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2013 à la somme de 173 395,07 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 6 552 080,23 euros comprenant des charges constatées d'avance pour 94 616,51 euros et une trésorerie de 3 961 805,68 euros (comprenant des intérêts courus à recevoir de 145 394,55 euros).

Passif

Le capital social et la réserve légale sont demeurés inchangés et s'élèvent respectivement à 730.434,40 euros et 73.043,44. Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est passée de

2 950 376,95 euros au 31 décembre 2012 à 2 110 377,39 euros au 31 décembre 2013 en raison du remboursement d'une partie de la prime d'émission conformément à ce qui a été décidé par l'assemblée générale du 6 juin 2013.

Le compte de report à nouveau est nul par suite de la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale du 6 juin 2013.

Avec un résultat positif de 1 007 763,46 euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 3 921 618,69 euros au 31 décembre 2013.

La provision pour risque, constituée en 2012, s'élève à 177 451 euros après une reprise de 26 770 euros.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme de 2 967 278,59 euros (contre 2.628.217,89 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunts bancaires pour : $226\,419,34\, \in$ - de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour : $1\,908\,259,14\, \in$ - de dettes fiscales et sociales pour : $655\,280,69\, \in$ - de produits constatés d'avance pour : $162\,913,60\, \in$ - autres dettes pour : $14\,405,82\, \in$

2.3 Montant des charges et dépenses non déductible (articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts)

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous indiquons que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à 75 996 euros.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2013, le montant du capital s'élevait à 730.434,40 euros. Il est désormais de 657 391,20 euros. Le montant de la réserve légale s'élève à 73.043. En conséquence, cette dernière est intégralement dotée.

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 007 763,46 euros et le report à nouveau étant nul, il convient de constater que le bénéfice distribuable s'élève à 1 007 763,46 euros.

Il vous est proposé de verser, à titre de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la somme de 0,40 euro par action, soit un montant global de 657 391,20 euros et d'affecter le solde, soit 350 372,26 euros au compte de report à nouveau qui passera après cette affectation de 0 euro à la somme de 350 372,26 euros.

Le versement de ce dividende serait réalisé entre le 7 mai et le 30 septembre 2014 au plus tard.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de :

- 3 264 227,49 euros préalablement à la réalisation de la réduction de capital constatée le 28 février dernier (cf. paragraphe 1.3 ci-dessus);
- 3 191 184,29 euros, pour un capital social de 657 391,20 euros par suite de la réduction de capital constatée le 28 février dernier (cf. paragraphe 1.3 ci-dessus).

2.5 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende par action (euros)
31/12/2012	1.826.086	0,54
31/12/2011	1.826.086	0,73
31/12/2010	1.826.086	0,35

2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

IV. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

4.1 Direction générale de la Société

Nous vous rappelons que la Société est dirigée par Monsieur Rachid Kbiri Alaoui en qualité de Président directeur général, assisté de Monsieur Ebrahim Sammour en qualité de directeur général délégué.

4.2 Mandat des administrateurs –Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration de la Société est composé des quatre administrateurs suivants dont les mandats arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir en 2018, à l'exception de Thierry Marin dont le mandat arrive à échéance une année plus tard :

- Monsieur Rachid Kbiri Alaoui
- Monsieur Ebrahim Sammour
- Monsieur Denis Piroard
- Monsieur Patrice Devglun
- Monsieur Thierry Marin

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

Nom	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Rachid Kbiri Alaoui	23/10/2006	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Président directeur général	Gérant de Hitechliberty Directeur général d'HTP Manager
Ebrahim Sammour	14/12/2007	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur et directeur général délégué	Président de HTP Manager Président de AMBC Invest Gérant de Immosens Co-gérant de Hitechliberty
Denis Piroard	23/10/2006	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	Gérant de DPA
Patrice Deyglun	23/10/2006	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	PDG de Orence SA (Maroc) Gérant SARL Pluridéveloppement (Luxembourg) Gérant SARL Span (Luxembourg) Administrateur Lellig Immo SA (Luxembourg) Administrateur gérant SARL Thelo (Luxembourg) Administrateur ANTIUM SA (Luxembourg)
Thierry Marin	06/06/2013	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2012	Administrateur	Gérant SCI La Malouine, Boulogne

4.3 Commissaire aux comptes

Nous vous rappelons que les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à échéance à l'issue de la prochaine assemblée.

Nous vous proposons de :

(i) ne pas procéder au renouvellement du commissaire aux comptes titulaire et de nommer en remplacement de ce dernier et en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

RZ AUDIT

Société à responsabilité limitée 17 rue Ferdinand Fabre 75015 Paris RCS Paris n°435 045 158 Représentée par Denis ZAGO

(ii) de renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Marc Nivet pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

5.1 Composition du capital social

Au cours de l'exercice 2013, le capital social est demeuré inchangé. Il s'élève à 730.434,40 euros et est composé de 1.826.086 actions de 0,40 euro de valeur nominale chacune.

A la date des présentes et conformément à ce qui est exposé au paragraphe 1.3 ci-dessus, le capital social s'élève à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune et représentant au 28 février 2014, un nombre total des droits de vote de 2 555 255 (cf communiqué du 28 février 2014).

5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ciaprès l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
HTP MANAGER*	1 395 537	84,91 %	90,18 %

^{*}dont le capital est détenu à 40 % par Monsieur Kbiri Alaoui et 58 % par AMBC Invest (holding personnelle de Monsieur Sammour)

5.3 Autocontrôle

La Société détient, au 31 décembre 2013, 719 actions en autocontrôle qui ont depuis lors été annulées par décision du Conseil d'administration du 28 février 2014.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

6.1 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la Société, y compris les sociétés étrangères

Conformément aux dispositions de l'article L233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société détient 100 % du capital de la société Hitechliberty, société à responsabilité limitée. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 644 813,48 euros et un bénéfice de 9 563,36 euros.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prises de contrôle de telles Sociétés (articles 1.223-6 et 1.247-1 du code de commerce)

Néant

VII. LISTE DES DELEGATIONS ET AUTORISATIONS CONFEREES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

VIII. PARTICIPATION DES SALARIES

8.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2013, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

8.2 Options de souscription/d'achat d'actions – Attribution gratuite d'actions

Néant – la Société ne dispose d'aucune autorisation en cours ; de plus, aucune option ou action issue d'une attribution gratuite n'est en circulation.

8.3 Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés (cinquième résolution)

Comme exposé ci-dessus, la participation des salariés dans le capital social de la Société est inférieure à 3% de son capital.

A ce titre et eu égard au fait que la dernière assemblée générale ayant statué sur un projet d'augmentation réservée aux salariés date du 15 avril 2011 (soit de plus de trois ans), il convient conformément aux dispositions de l'article L225-129-6 du Code de commerce, de soumettre au vote de l'assemblée un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir autoriser le conseil d'administration de la Société à augmenter, en une ou plusieurs fois, pendant une durée de 26 mois à compter de la date de l'assemblée, le capital social de la Société d'un montant nominal maximal de 1.000 euros, par l'émission d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés et anciens salariés de la Société adhérant à un plan d'épargne d'entreprise mis en place ou pouvant être mis en place par la Société.

IX. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du code de commerce, nous vous indiquons cidessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société.

Achats sur le marché

Date	Nombre de titres	Prix moyen pondéré (en €)	Montant des achats (€)
18/12/2013	123	5,9183	727,95
19/12/2013	125	5,92	740
20/12/2013	110	5,9	649
23/12/2013	120	5,9	708
27/12/2013	116	5,88	682,08
31/12/2013	125	5,8	725
Total	719	5,89	4232,0309

L'ensemble des actions ainsi rachetées ont été affectées à l'objectif d'annulation et ont été annulées par décision du Conseil d'administration du 28 février 2014 conformément à ce qui est exposé au paragraphe 1.3 ci-dessus.

X. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Depuis, le 1^{er} janvier 2013, 73 698 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 5,5 euros au début de l'exercice est passé à 5,8 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 5,02 euros les 11et 12 juillet 2013 et le cours le plus haut à 7,01 euros le 13 juin 2013.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2013 ressortait à 10 591 298,8 euros.

XI. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

A l'exception de l'opération figurant ci-dessous, aucun des administrateurs ou personnes assimilées n'a procédé à des opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange d'actions de la Société pour un montant cumulé supérieur à 5.000 euros.

Monsieur Rachid Kbiri Alaoui, président directeur général de la Société est associé et directeur général de la société HTP Manager qui regroupe l'intégralité des participations détenues par les managers dans le capital de la Société. La détention d'actions Hitechpros est le seul actif de la société HTP Manager.

Monsieur Ebrahim Sammour, directeur général délégué de la Société est associé et président de la société HTP Manager. Sa holding personnelle, AMBC Invest rassemble la totalité de sa participation dans HTP MANAGER.

En octobre 2013, Monsieur Rachid Kbiri Alaoui a cédé des actions HTP MANAGER à AMBC Invest pour un montant de 206 667 euros.

Cette opération a été régulièrement déclarée à l'Autorité des marchés financiers.

ANNEXE A : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social	730,434.40	730,434.40	730,434.40	730,434.40	730,434,40
Nombre d'actions ordinaires	1,826,086	1,826,086	1,826,086	1,826,086	1,826,086
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.) Réslt av. impôts, participation, dot° aux amorts et	10,528,654.94	12,602,892.65	14.493.321,06	12,963,787.33	11.521.332
prov	337.773,92	1,432,026.90	1.455.565,11	1,523,890	1.559.337
Impôts sur les bénéfices Réslt ap. impôts, participation, dot° aux amorts et prov	272,098.00 457,899.53	485,484 871,575.90	491.706 897.259,97	471,837 824,553.47	541.041 1.007.763
Résultat par action	,	·			
Réslt après impôts, part°, avant dot° aux amorts et prov	0.04	0.52	0,53	0.58	0.56
Réslt après impôts, part°, dot° aux amorts et prov	0.25	0.48	0,49	0.45	0.55
Dividende attribué	1	0,35	0,73	0,54	
Personnel					
Effectif moyen des salariés	26	22	18	19	19
Montant de la masse salariale	1.581.501,69	1,592,652.90	1.831.498,90	1.578.323,75	1.312.476

ANNEXE B : Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Date de l'assemblée ayant conféré l'autorisation ou la délégation	Objet	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
13 décembre 2013	Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions	12 juin 2015	Cf paragraphe 1.3 du présent rapport